

HENRI VIII ET THOMAS MORE, LECTEURS DE MARULIĆ

Charles Béné

Lorsque, ici même, l'an passé, j'évoquais la possibilité pour le roi Henri VIII, lecteur et annotateur de l'*Evangelistarium*, d'avoir connu cet ouvrage beaucoup plus tôt, et de l'avoir utilisé dans son célèbre ouvrage »*Assertio septem sacramentorum*«, j'étais loin d'imaginer où me conduirait l'étude de la dette du roi Henri VIII envers Marulić.¹

L'étude de l'*Assertio*, sa publication par le Professeur Fraenkel de l'Université de Genève² m'ont permis de relever des emprunts à l'*Evangelistarium* dans au moins cinq chapitres de l'*Assertio*, à propos des sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et du mariage.

Comme le roi Henri VIII ne pouvait s'être intéressé seul à Marulić, car son entourage était fait de théologiens et de lettrés, et qu'on sait par ailleurs que l'évêque John Fisher et Thomas More lui avaient apporté leur concours,³ je me suis intéressé d'abord à Thomas More. La lecture de la revue *Moreana*, puis celle des éditions complètes de l'oeuvre de More, m'ont conduit à étudier de près la *Supplication of Souls* et le dernier ouvrage écrit dans la prison : le *Dialogue of Comfort against Tribulation*.

Enfin, une lettre du Professeur Birrell d'Oxford a précisé que le British museum conservait, non pas un, mais deux exemplaires annotés par le roi Henri VIII.⁴

¹ *La réception des oeuvres de Marulić dans les provinces du Nord*, in *Colloquia Maruliana* IV, p. 49-72: Književni krug, Split, 1995.

² Henri VIII *Assertio septem sacramentorum*, éd. Pierre Fraenkel, Aschendorff Münster, 1992.³ Cf. G. Marc'Hadour, *L'Angleterre mobilisée contre Luther (1521-1526)* in *Moreana*, XXX, Mars 1993, p. 69-71.

⁴ Lettre autographe du 17 Mai 1991.

Quelle n'a pas été ma surprise de constater que si l'exemplaire 848 K 13 avait effectivement été annoté par Henri VIII, le 2e exemplaire, 848 K 14 était d'une main différente : les annotations étaient beaucoup plus nombreuses, très soignées, et surtout, par leur caractère spirituel paraissaient d'un prisonnier qui se préparait à mourir. Ces annotations, seraient-elles de la main de Thomas More?

HENRI VIII. DÉBITEUR DE MARULIĆ

En éditant l'*Assertio Septem Sacramentorum* en 1992. Le Professeur Fraenkel, de l'Université de Genève, a émis l'hypothèse que le roi Henri VIII n'avait pas attendu 1529 pour lire l'*Evangelistarium* de Marko Marulić. Mais, cherchant des traces d'emprunts à Marulić, il en a trouvé si peu qu'il a classé Marulić dans les «Abwesende Quellen» (sources absentes). Et de fait, peu de références bibliques ont été relevées.⁵

Comme je disposais de l'édition de l'*Evangelistarium* du *Književni krug*⁶ (P. Fraenkel, ne disposant d'aucune édition de l'*Evangelistarium* à Genève, a sans doute dû se déplacer pour faire cet examen délicat) j'ai pu lire de près les chapitres qui se trouvaient dans les deux ouvrages: les cinq chapitres concernant les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et du mariage. Et cet examen m'a permis de confirmer la première hypothèse de P. Fraenkel : il se trouve en effet que l'on retrouve les mêmes références bibliques, et parfois dans le même ordre, dans les deux ouvrages.

A vrai dire, cette utilisation de l'*Evangelistarium* n'a rien de surprenant. Pour répondre au *De Captivitate Babylonica* de Luther,⁷ qui attaquait la pratique des sacrements au nom de l'Écriture, Henri VIII trouvait dans l'*Evangelistarium*, dans les chapitres correspondants, les sources bibliques et évangéliques des sacrements.

Dans son analyse, P. Fraenkel avait retenu deux références explicites: une pour le sacrement de pénitence, et l'autre pour le sacrement du mariage.⁸

La publication de l'*Evangelistarium* dans une édition moderne, avec, en notes, toutes les références scripturaires, et surtout la disposition commode d'un ouvrage rare (les éditions de l'*Evangelistarium* se trouvent dans les grandes bibliothèques, mais Genève n'en possède aucune, et les éditions conservées à Lyon ne peuvent être consultées que sur place) m'ont permis d'établir, à l'évidence, que la dette du roi Henry VIII envers Marulić était beaucoup plus importante. Elle porte en fait sur cinq chapitres:

⁵ *Assertio ... op. cit.* p. 26.

⁶ Marko Marulić: *Evangelistarium*, Književni krug, Split, I. 1985 (701 p.); II 1985 (785 p.)

⁷ Luther: *De captivitate Babylonica ecclesiae praeludium*. Strasbourg, J. Schott, 1520.

⁸ P. Fraenkel, *op. cit.* p. 26, note 140.

A. Sur les trois chapitres consacrés au sacrement de pénitence:

1. Le 1er chapitre, *De poenitentia*, présente trois références scripturaires:

Ex. XVIII., 27 : »Peccator ... saluus erit...«

II, Reg. 12: »veniam prophetarum datam...«

Lc. XXIII, 43: paradisum latroni datum Or. les deux premières figurent, dans le même ordre, dans l'*Evangelistarium*, II, xi *De peccato in poenitentia*, et la 3e citation sert de conclusion dans le même chapitre.⁹

2. Le chapitre *De contritione* présente, chez Henri VIII, une citation unique *Rom.* II, 4 »Benignitas Dei ad poenitentiam te invitata: cette citation, qui sert à clore le chapitre, servait déjà de citation finale dans le même chapitre de Marulic »*De contritione*«.¹⁰

3. Le chapitre *De Confessione* présente, lui aussi, chez Henri VIII, pour dernière référence *Is.* XXX. 15 »Recogitabo ... annos meos in amaritudine animae meae«. La même citation figure elle aussi dans la dernière page du chapitre *De Confessione* de Marulic (*Evangelistarium*, II, xv)¹¹

B. Comme Marulic, Henri VIII consacre un seul chapitre au »mariage«. Là encore, les correspondances peuvent difficilement être regardées comme fortuites.

Chez Henri VIII, le *De matrimonio* présente dans l'ordre:

Eph. V, 22: »mulieres subditae sint...«

Gn. II, 24: »et erunt duo in carne una«.

Heb. XIII, 4. »fornicatores et adulteros«

I, *Cor.* 7: »Uxori vir debitum reddat...«

Le chapitre correspondant de Marulic *De matrimonio* présentait, lui aussi, des emprunts à ces quatre livres, avec les mêmes références.¹²

C. Enfin, dans le chapitre *De transsubstantiatione*, qui se retrouve dans l'*Evangelistarium*, »De sacramento corporis Christi«, l'exemple de la »virga« d'Aaron (*Ex.* XII, 12), qui figure dans les premières pages de l'*Evangelistarium*, est utilisé par Henri VIII comme citation finale: »Quod si cum colubro virga restare non potuit, quanto minus restare potest panis cum carne Christi tam incomparabili substantia?«¹³

Force est pourtant de noter que cette utilisation reste très limitée: sur les sept sacrements dont Henri VIII entreprend la défense, trois seulement avaient leurs correspondants dans l'*Evangelistarium*.

Mais il est important de noter que le roi n'a pas travaillé seul. Des indications précises marquent qu'il s'agit bien d'un travail collectif, auquel ont participé,

⁹ Sur la pénitence, *Evangelistarium*, I, p. 557, 561. *Assertio*... p. 173-174.

¹⁰ Sur la contrition, *Evangelistarium*, p. 572; *Assertio*, p. 174-175.

¹¹ Sur la confession: *Evang.* p. 579; *Assertio*: p. 173-183.

¹² Sur le mariage: *Evang.* p. 523-524; *Assertio*: p. 190-195.

¹³ Sur le sacrement du corps du Christ: *Evangelistarium*, p. 582-583; *Assertio*: p. 132-137.

entre autres, l'évêque John Fisher et le chancelier Thomas More ce sont eux qui se sont chargés de répondre à la violente réponse de Luther à l'ouvrage du roi Henri VIII.¹⁴

Cette collaboration de John Fisher et de Thomas More est très éclairante: elle nous apprend ainsi que dès 1520, le cercle du Roi pratiquait et utilisait l'oeuvre de Marulic. Si bien que, grâce à cette indication précieuse, il était légitime de se tourner vers l'oeuvre de Thomas More d'abord, pour examiner si lui aussi avait pu avoir connaissance de l'oeuvre de Marulic, et s'il l'avait utilisée.

On sait, en tout cas, de manière sûre que l'on pouvait facilement se procurer, au coeur même de Londres, les oeuvres de Marulic. L'éditeur et libraire Franz Birckmann, de Cologne, qui avait établi des points de vente et d'édition dans les grandes villes d'Europe s'était établi dans le cloître de l'Eglise Saint-Paul: et c'est là probablement que Thomas More s'était procuré son *Prayer-Book*, édité précisément par Birckmann.¹⁵

THOMAS MORE ET MARULIC DANS LA *SUPPLICATION OF SOULS*

L'évêque John Fisher, comme Thomas More, ne se sont pas contentés d'apporter leur aide au Roi dans sa défense de la Doctrine catholique des sacrements contre Luther. Ils ont eux-mêmes participé activement à ce combat.

Ainsi en est-il, dès 1523, pour Fisher, qui dans sa *Confutatio assertionis Lutheranae*, reprend point par point les erreurs de Luther, pour leur opposer une réponse catholique, en s'appuyant surtout sur l'enseignement des Pères. Thomas More, de son côté, interviendra lui aussi la même année, pour répondre aux diatribes de Luther contre le Roi et son *Assertio septem sacramentorum*. La polémique se poursuivra en 1527 lorsque Fisher publiera, contre les dénégations de Luther, son *De veritate corporis Christi*, mais c'est surtout le libelle de Simon Fish qui nous retiendra, car il a provoqué une réplique de Thomas More, directement inspirée de l'*Institutio* de Marulic.¹⁶

¹⁴ A la réplique de Luther *Contra Henricum regem Angliae*, Thomas More répond par un *Eruditissimi viri Ferdinandi Baravelli opus* London, 1523 et J. Fisher par son *Assertionis Lutheranae confutatio per Rev. Patrem Joannem Roffensem episcopum*, Antwerp., Hillen, 1523.

¹⁵ Birckmann Franz, libraire et éditeur à Cologne, puis à Anvers (1510-1530) a déployé une grande activité dans toute l'Europe de l'Ouest. Il avait une librairie à Londres même (4e arcade du cloître de l'église Saint-Paul). Il est l'éditeur de nombreux ouvrages d'inspiration religieuse, et en particulier de l'*Institutio* de Marulic et du *Prayer-book* annoté par Thomas More (Paris, Birckmann, 1522).

¹⁶ J. Fisher: *Confutatio assertionis Lutheranae*, 1522; *De Veritate corporis Christi*, 1527.

C'est en 1528 que Simon Fish, juriste londonien, avait fait paraître un tract d'une extrême violence: *A Supplication for the Beggars*. Dans cette «supplication pour les mendiants», Fish conseillait au Roi de confisquer tous les biens du Clergé, et, niant le Purgatoire, marquait la vanité et l'inutilité des prières et des messes pour les défunts. Thomas More se chargea de répondre à ce libelle, «sous le coup de l'indignation, en grande hâte», employant d'ailleurs, dans les passages les plus polémiques, une violence digne des excès de Luther lui-même.¹⁷

Si le livre Premier de cette *Supplication des âmes* (on voit que More avait comme repris le titre même du libelle de Fish) ne concerne guère Marulić, car Thomas More y répond point par point aux prétendus préjudices faits aux mendiants par la faute du clergé, en montrant, en bon trésorier du Royaume, la vanité et la gratuité des calculs de Fish, le Livre II, qui a pour sujet la défense de l'existence du Purgatoire, et la légitimité des prières pour les défunts, concerne directement notre propos.¹⁸

Il se développe en effet en trois points principaux qui se trouvent avoir leurs correspondants exacts dans le chapitre *De Purgatorio* de l'*Institutio* de Marulić (*Inst.* V, xi)

L'exposé de Marulić se développait en trois points principaux:

A. Dans un premier temps, s'adressant aux hérétiques qui contestaient l'existence même du Purgatoire, il en prouvait l'existence:

1. *Par les preuves scripturaires*, mettant particulièrement l'accent sur Matthieu XII, 32 (Le péché contre l'Esprit qui ne sera pardonné ni en ce monde, ni en l'autre); sur Paul, I, *Cor* 3: «per ignem». Par contre, il réserve pour la légitimité des prières pour les défunts le passage du Livre des *Macchabées* II, 12.

2. Très brièvement, s'adressant alors à ses détracteurs, il marque que l'existence du Purgatoire s'impose par la *raison*: «Justitiae ratio exigit ut nullum crimen relinquatur impunitum».

3. Des *apparitions* prouvent à leur tour l'existence du Purgatoire: et Marulić cite deux épisodes tirés des lettres de Cyrille de Jérusalem à Augustin, sur les miracles manifestés après la mort de saint Jérôme: la résurrection de trois morts, qui viennent témoigner de l'existence du Purgatoire, puis l'exemple d'Hélias, solitaire du désert d'Égypte.¹⁹

¹⁷ Simon Fish: *A Supplication for the Beggars*, Antwerp, (?) Joh. Grappeus (?) 1529. Thomas More: *The Supplication of Souls*, L. W. Rastell, 1529.

¹⁸ Nous renvoyons à l'édition française de G. Marc'Hadour, *La supplication des âmes*, Namur, 1962.

¹⁹ Marko Marulić: *Institutio bene vivendi per exempla sanctorum*, éd. Glavičić, Književni krug Split, 1987, Livre V, ch. 11, in tome 3, pages 513-516.

B. Dans un deuxième temps, il montre la *légitimité des prières pour les défunts*, et sa démonstration s'appuie d'abord sur les apparitions, puis sur l'Écriture.

1. *Légitimité des prières prouvée par les apparitions*: Marulić s'appuie sur le 4e Livre des *Dialogues* du pape Grégoire, et cite l'exemple du diacre Paschasius; d'un prêtre de Centumcellis; du moine Copiosus, et enfin celui du pape Benoît X, apparaissant à l'abbé Odilon pour le remercier de ses prières, qui l'ont délivré des flammes du Purgatoire.

2. *Légitimité des prières prouvée par l'Écriture*: Marulić cite largement le Livre des *Macchabées*, où l'on voit le vaillant Judas envoyer à Jérusalem 12.000 drachmes, en offrande pour les péchés des morts. Il cite ensuite deux passages du Livre de *Sirac* (VII, 37 et XXXVIII, 24)²⁰

C. Une troisième partie, la dernière, est enfin consacrée à la condition des âmes au Purgatoire, et il met l'accent:

1. Sur leurs souffrances: souffrances physiques et surtout morales.

2. Mais aussi sur leurs sujets de consolation, car la gloire éternelle leur est promise.²¹

Il est frappant de noter que l'on retrouve ces sept rubriques dans la *Supplication of Souls*, et pratiquement dans le même ordre.

More a en effet articulé cette 2e partie sur les trois points essentiels présentés par Marulić: — d'abord, les preuves de l'existence du Purgatoire; ensuite, la légitimité des prières pour les défunts; enfin, pour conclure, comme Marulić, il présente des considérations sur les souffrances des âmes, puis sur leurs sujets de consolation.²²

Ce qui ne veut pas dire que More a suivi servilement Marulić: il a fait preuve au contraire d'originalité, tant dans l'organisation des arguments que pour adapter ses propos aux circonstances particulières dues à la révolte de Luther.

Marulić plaçait naturellement à la première place les références bibliques et évangéliques, ne faisant intervenir la raison qu'après coup. More organise au contraire ses preuves, comme l'a noté G. Marc'Hadour, dans un sens progressif, allant des plus fragiles aux plus incontestables. Et c'est ainsi que les preuves par la raison, qu'il développe beaucoup plus largement, sont invoquées d'abord. Puis, interrogeant l'Écriture, il respecte l'ordre d'autorité, citant d'abord l'Ancien Testament, puis les lettres des Apôtres, enfin l'Évangile et les paroles de Jésus lui-même.²³

²⁰ *Ibidem*, p. 516-519.

²¹ *Ibidem*, p. 519-521.

²² *La supplication des âmes, op. cit.* p. 209-274.

²³ Cf. *La supplication des âmes, op. cit.* Préface, p. 11. Les preuves par la raison sont données p. 211-215 et les preuves scripturaires p. 215-234.

Marulić invoquait ensuite les preuves par les apparitions, en se fondant sur les lettres de Cyrille à Augustin. Thomas More reprend, lui aussi, cette argumentation: il affirme »que des apparitions bien attestées sont venues confirmer l'existence du Purgatoire«, et il invoque les »écrits de nombreux saints«, mais, curieusement, la seule référence qu'il cite est l'Évangile de Luc, où Jésus apparaît aux Onze, qui le prennent pour un fantôme. Plus question de Purgatoire, dans ce passage. De toute évidence, More a renoncé à utiliser les exemples de Marule, persuadé qu'ils seraient rejetés par son adversaire.²⁴

On peut faire des remarques analogues sur le 2e point, concernant la légitimité des prières pour les défunts. More ne citera aucun des exemples de Marule, tirés du 4e Livre des *Dialogues* de pape Grégoire, dont deux au moins (Le prêtre de Centumcellis, et le moine Copiosus) faisaient directement allusion à l'efficacité des messes célébrées pour les défunts. More se contente de noter que »beaucoup de gens sont apparus après leur mort à leurs amis, et leur ont fait savoir qu'ils ont été soulagés et délivrés d'ici au moyen d'aumônes, de prières, de pèlerinages et spécialement par le saint sacrifice de la messe offert à leurs intentions«. ²⁵ De toute évidence, More fait ici allusion aux exemples de Marulić, mais il n'a pas jugé utile de les préciser, probablement pour les mêmes raisons.

Force est de noter enfin, que More reprend pour la 2e fois, l'exemple du Livre des *Macchabées*, déjà utilisé dans la 1ère section. Là encore, comment douter que More n'ait fait que suivre Marulić, qui à cette place utilisait précisément le Livre des *Macchabées*, fort logiquement d'ailleurs, puisqu'il s'agissait de l'utilité des offrandes pour les péchés des défunts.²⁶

Reprenant enfin la description des souffrances des âmes et de leurs consolations, More remplace logiquement la description de Marule par un appel pathétique des défunts à leurs parents, à leurs conjoints, à leurs amis, pour qu'ils intercèdent en leur faveur.

Si la comparaison du *De Purgatorio* de Marulić et la *Supplication des âmes* de Thomas More montre, semble-t-il, que le livre de l'*Institutio* se trouvait sur la table de travail de More, lorsqu'il alignait les preuves de l'existence du purgatoire, et la légitimité des prières pour les défunts, on ne peut passer sous silence l'apport propre du Chancelier dans cette *Supplication des âmes*, et de fait, une vingtaine de pages de l'édition française (p. 243-261) sont véritablement de la plume et de l'invention de Thomas More.

Et de fait, poursuivant son argumentation sur la légitimité des prières pour les défunts. More ne se limite pas au livre des *Dialogues* du pape Grégoire et au Livre des *Macchabées*: il fera appel à l'autorité des Pères, et dénoncera les thèses des hérétiques, et plus spécialement leurs variations.

²⁴ *Ibidem*, p. 236.

²⁵ *Ibidem*, p. 242.

²⁶ *Ibidem*, p. 242-243. L'argument des *Macchabées* figurait déjà aux pages 218-222.

Ainsi, c'est à John Fisher qu'il a recours pour montrer que la liturgie pour les défunts remonte à la tradition patristique. C'est également l'autorité des Pères qu'il invoque pour montrer que les thèses des hérétiques ont contre elles toute cette tradition. Il souligne enfin la fragilité de leurs croyances, en mettant à jour les continuelles »variations« des hérétiques, et d'abord de Luther lui-même.

Mais il donne à cette critique un ton, une violence, qu'on chercherait en vain chez Fisher. L'évocation des hérétiques a pour effet immédiat, chez More, de le faire sortir de ses gonds. Dans les passages les plus modérés, ils sont des »écervelés, des hurluberlus«; leurs écrits sont »ineptes«, et leur conduite plus inepte encore. Ses »jumelages« opposent Augustin à Luther; Jean Chrysostome à Tyndale et Basile à Simon Fish. Plus violente encore est l'évocation des femmes de ces chefs de file, opposant la femme de Luther à sainte Anastasie, la femme de Lambert à sainte Brigitte, et ainsi de suite.

Mais c'est surtout lorsqu'il évoque les »variations« des Luthériens qu'il atteint le summum de la violence. Luther et ses adeptes deviennent une »communauté d'ivrognes«. On le voit ensuite »tituber, s'effondrer dans la boue«; et pour finir, comparé à un porc, il »gît sans mouvement, vautre dans sa fange«.²⁷

On reconnaît l'humaniste dans l'utilisation du »pari«, préfiguration du célèbre »pari« de Pascal, comme on a pu le reconnaître dans les pages importantes qu'il consacre aux preuves rationnelles du Purgatoire; et surtout le juriste chevronné dans son exposé savant sur la dévolution des biens de l'Eglise et la juridiction de la »mainmorte«.

»More donne l'impression d'avoir riposté à ce factum ...sur le coup de l'indignation, et d'avoir travaillé en grande hâte«, écrit G. Marc'Hadour. Il est difficile de trouver une conclusion plus exacte et plus opportune pour apprécier cette réplique de More au libelle »vitriolique« de Simon Fish.²⁸

THOMAS MORE ET MARULIĆ DANS LE *DIALOGUE OF COMFORT AGAINST TRIBULATION*

Rien ne m'aurait porté à l'examen du dernier ouvrage composé par Thomas More dans sa prison de la Tour, le *Dialogue du Réconfort contre la tribulation*, si je n'y avais été comme invité par un article paru en 1987 dans la revue *Moreana*, sous la plume de Howard B. Nordland et intitulé *Comfort through Dialogue: More's response to Tribulation*.²⁹

Cette étude, extrêmement attachante, met d'abord l'accent sur la structure d'ensemble du *Dialogue*, divisé en trois livres. En se référant à Franck Manley, il

²⁷ *Ibidem*, p. 249; 250; 253; 255.

²⁸ Cf. G. Marc'Hadour, *op. cit.* Présentation, p. 133.

²⁹ Howard B. Nordland: *Comfort through Dialogue: More's response to tribulation*, in *Moreana* XXIV, 93 (Feb. 1987) p. 53-66.

note que le premier livre met l'accent sur la foi, le second sur l'espérance et le troisième sur la charité. Il compare alors le *Dialogue* au *Secretum* de Pétrarque, notant que «comme Pétrarque se référait aux trois Grâces, la Trinité et les philosophes de la gentilité, le *Dialogue of Comfort* est divisé en trois livres.»

Est-il besoin de noter que ce renvoi à Pétrarque et au *Secretum* semble bien fragile? L'auteur lui-même note que More ne montre jamais une connaissance personnelle du *Secretum*.³⁰ Plus important me paraît le fait qu'il existe plus qu'une nuance entre le choix des trois Grâces et celui des trois vertus centrales du Christianisme.

La Foi, l'Espérance et la Charité: ces trois vertus marquent profondément tout le livre de More, comme le soulignent unanimement les critiques; il faut bien reconnaître que les trois Grâces n'ont guère de justification même chez Pétrarque, sinon la division tripartite.

Par contre, cet ouvrage de Marulic, l'*Evangelistarium*, que le roi Henri VIII d'une part, une main inconnue d'autre part, ont annoté avec tant de diligence dans les années 30, est précisément axé, d'une manière très explicite, sur les trois vertus centrales du christianisme. La Préface en avertit le lecteur d'une manière catégorique. Après avoir écarté l'enseignement des philosophes, Marulic consacre les 28 chapitres du Livre I à la Foi; tous les chapitres du livre II et ceux du Livre III sont consacrés à l'*Espérance*; enfin le livre IV d'abord, les derniers livres ensuite sont consacrés à la *Charité*. La «peroratio» enfin, qui sert de conclusion à l'ensemble de l'ouvrage, revient, elle aussi, sur la vanité de l'enseignement des philosophes, des orateurs et des poètes, pour préciser: «Et si vous pratiquez saintement la foi, l'espérance et la charité, vous obtiendrez, grâce à la générosité de Dieu, la récompense de la béatitude».³¹

Cette structure d'ensemble, qui donnera à chacune des trois parties du *Dialogue of Comfort* la place des trois vertus de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, a été marquée nettement par les éditeurs du *Dialogue*, et reprise ensuite par les commentateurs. Et comme Marule, Thomas More souligne le rôle de ces trois vertus: après avoir mis l'accent sur le rôle de la foi (chap. 2 à 5) More souligne le rôle de ces trois vertus dans les chapitres 6 et 12.

Il y reviendra dans les derniers chapitres, d'abord dans le chapitre du Livre III, où il marque avec fermeté que la mort est glorieuse, quand on meurt «pour le Christ, pour la foi, dans la foi, avec en même temps l'espérance et la charité». Mais c'est surtout dans le dernier chapitre, consacré à la méditation sur la mort du Christ, où il nous invite, si le démon nous attaque, de «nous défendre avec la foi, de nous reconforter avec l'espérance, et de frapper le démon à la face avec le brandon de la charité».³²

³⁰ *Ibidem*, p. 57 et p. 55.

³¹ *Evangelistarium*, *op. cit.* Livre VII, ch. 33 in tome III, p. 745, lignes 1-2.

³² *Dialogue du reconfort dans les tribulations*, éd. M. C. Laisney, préf. Marie Delcourt, Namur, 1959, Livre III, ch. 23, p. 271 et Livre III, ch. 27, p. 297.

Cette division tripartite, même fondée sur les trois vertus centrales du christianisme, ne saurait, elle seule, constituer une preuve de la place de Marulic dans la composition du *Dialogue of Comfort*, et c'est bien la concordance d'autres chapitres, présentés dans l'ordre même où les présentait Marulic, qui peut faire supposer que Thomas More était nourri de l'oeuvre de Marule, et que, inconsciemment peut-être, il en suivait la démarche.

A s'en tenir d'abord à l'*Evangelistarium*, on retrouve dans les deux ouvrages quelques-uns des chapitres essentiels de la méditation de Thomas More.

Evoquons les, dans l'ordre où ils se présentent.

- I. *Insuffisance de l'enseignement des philosophes: Dialogue du réconfort*, chapitre I; *Evangelistarium: Praefatio*.
- II. *La Foi, base de tout réconfort. Dialogue*, chap. 2 à chap. 20; *Evangelistarium* : Livre I, chap. 1 à 28.
- III. *L'Espérance: Dialogue*, Livre II, chap. 1 à 27; *Evangelistarium: Livre II*, chap. 1 à 27.
- IV. *La charite: Dialogue*, Livre III, chap. 1 à 27; *Evangelistarium: Livre IV* et suivants.

On retrouvait, d'ailleurs, les mêmes divisions, et la même progression dans l'*Institutio*, puisque, après le procès des philosophes (Préface à Jérôme Cippico), Marulic exposait les exemples de foi (Livre II, ch. 6 à 11): l'espérance (livre II chap. 12); la charité (Livres III et IV).

Mais le parallèle ne s'arrête pas là: quatre thèmes, très importants dans l'*Institutio* comme dans l'*Evangelistarium*, se retrouvent dans le *Dialogue of Comfort*.

V. Marulic consacrait de longs chapitres, dans l'*Institutio* (Livre V, chap. 2 à 6) comme dans l'*Evangelistarium* (Livre VII, chap. 13 à 22) à la *patience dans les persécutions et dans le martyre*. Faut-il souligner que Thomas More consacre lui aussi une grande partie du livre III (chap. 13 à 24) à la patience dans les persécutions et le martyre.³³

VI. Marulic abordait rapidement, dans l'*Evangelistarium*, les souffrances des damnés, à propos de la punition des orgueilleux (Livre VII, chap. 7 et 8). Il sera beaucoup plus précis dans l'*Institutio*: ce sont les chapitres 13 et 14 du Livre VI (le dernier) qui sont consacrés à la peine des damnés (*De damnatorum poena*). Or c'est précisément dans les derniers chapitres du *Dialogue* que l'on trouve le chapitre sur les *peines de l'Enfer* (*Dialogue*, livre III, chap. 25).³⁴

VII. Les mêmes observations s'imposent pour le chapitre consacré à la gloire des élus. Dans l'*Evangelistarium*, le thème était abordé rapidement dans le Livre

³³ *Institutio, op. cit.* Tome III, p. 388-455; *Evangelistarium, op. cit.* tome II, p. 690-714; *Dialogue, op. cit.* p. 217-282.

³⁴ *Evang. II, p. 668-675; Institutio, op. cit.* p. 579-603. *Dialogue, p. 282-284.*

VII (le dernier) à propos de la récompense des justes (Livre VII, chap. 11). Il sera repris de manière beaucoup plus complète dans l'*Institutio*. Les chapitres 15 et 16 du dernier livre présentent successivement la description des joies du Ciel d'après les Écritures, puis d'après les exemples des saints (Livre VI, chap. 15 et 16).

Thomas More consacre, lui aussi, un des derniers chapitres aux joies du Ciel, et, comme dans l'*Institutio*, ce chapitre fait suite à la description de la peine des damnés; c'est en effet le sujet du chapitre 26 du Livre III.³⁵

VIII. Ce parallélisme étonnant ne s'arrête pas là. Marulić, dans un des derniers chapitres de l'*Evangelistarium* (Livre VII, chap. 11) montrait l'utilité de méditer sur la passion du Christ dans les épreuves (*Quod multum prodest in calamitatibus recolere passionem Christi*). Dans l'*Institutio*, il ne se contente pas de donner le conseil: il le met en pratique en proposant, pour clore le livre, une méditation sur la passion de Notre Seigneur en forme de dialogue entre le chrétien et Jésus en croix (*Carmen de doctrina Domini nostri Jesu Christi pendentis in cruce*). Ce poème, qui a eu un immense succès dans toute l'Europe, et auquel Philip Howard, comte d'Arundel, devait donner une traduction poétique anglaise (c'est l'unique traduction anglaise de Marulić que nous possédions), sert de poème final à tout le livre.³⁶

Thomas More termine son *Dialogue of Comfort* sur la même note. De fait, tout le dernier chapitre du Livre III, et donc du Livre entier, est une »méditation sur la mort du Christ«.³⁷

A s'en tenir strictement au *Dialogue of Comfort*, on peut ainsi constater une progression dans la méditation qui semble suivre le mouvement même des deux livres de Marulić, et je suis bien obligé d'avouer que c'est l'étude du *Dialogue of Comfort* qui m'a fait prendre conscience du parallélisme étonnant des deux ouvrages de Marulić, que l'on a l'habitude d'opposer l'un à l'autre, le premier étant plus axé sur l'enseignement évangélique, le second sur les exemples des saints.

Thomas More ne devait pas en rester là. Comme le note G. Marc'Hadour, dans la très belle édition française du *De Tristitia Christi*, c'est après avoir achevé le *Dialogue of Comfort* que Thomas More composera cette si émouvante méditation sur la tristesse du Christ au Jardin des Oliviers: »rejeté par son roi, incompris de ses proches et même de sa très chère Margaret, nous le voyons méditer l'agonie

³⁵ *Evangelistarium*, II, P. 681-684; *Institutio*, III, p. 604-637. *Dialogue*, p. 285-291.

³⁶ *Evangelistarium*, II, p. 715-716; Le poème *Carmen de doctrina Domini nostri Jesu Christi pendentis in cruce* a figuré, dans toutes les éditions du vivant de Marulić, et dans toutes les éditions allemandes jusqu'en 1540 en final de l'*Institutio*. Sa diffusion dans l'espace (toute l'Europe de l'Ouest) et dans le temps (jusqu'au XXe Siècle) a été présentée dans »*Destin d'un poème*«, édité par la Bibliothèque Nationale de Croatie et par le Književni krug de Split en 1994 (édition trilingue: française, anglaise, croate: 142p + 58p. de reproductions des textes latins, français, italiens, allemands, croate, anglais, espagnols et tchèques)

³⁷ Cf. *Dialogue du Réconfort*, Livre III, ch. 27, p. 291-300)

du Christ», la tristesse, la peur, le dégoût »qui inondèrent l'âme de Jésus au Jardin des Oliviers«. Méditation interrompue brusquement au moment où ses gardes viennent lui confisquer tout ce qu'il lui fallait pour écrire: et par une coïncidence émouvante, le texte latin s'arrête à l'arrestation de Jésus: »tum demum primum manus injectas in Jesum«.³⁸

A-t-il composé, dans sa prison le »*treatise historical containing the bitter passion of our Saviour Christ*« comme l'indique un de ses premiers biographes Stapleton? La date est contestée. Il n'en reste pas moins que ce sont deux ouvrages qui ont été consacrés par More à la passion de Jésus, dont un, de façon certaine, immédiatement après le *Dialogue of Comfort*. Thomas More pouvait-il montrer plus nettement à quel point il avait été sensible à la méditation finale de Marulić sur la passion de Jésus?³⁹

THOMAS MORE, LECTEUR DE L'EVANGELISTARIUM?

Or là intervient un fait nouveau, dont le Professeur Birrell ne parle pas dans son ouvrage *English Monarchs and Their Books*, mais dont il a communiqué la teneur par courrier. Il signale en effet que la British Library possède non pas un, mais deux exemplaires de l'*Evangelistarium* de Marulić, tous deux pourvus de notes marginales manuscrites, et édités la même année:

1. Marulić, Marko, *Evangelistarium*, Eucharius (Cervicornus), imp. Hittorpii (Cologne) 1529. 8° (B. L. 843 K 13).

2. Marulić, Marko, *Evangelistarium, Accessit Meginhardi de fide libellus*. E. Cervicor. (Cologne) 1529. 8° (B. L. 843 K 14).

Et il précise que l'un des deux présente les marques caractéristiques du roi Henri VIII, tandis que le second peut fort bien être d'une autre main.

On comprend les réserves du Professeur Birrell: comment imaginer que le roi Henri VIII ait pu, simultanément, annoter deux éditions d'un même ouvrage, et surtout de manière si différente?

Et de fait, un examen attentif des deux ouvrages, et des notes qui ont été ajoutées dans les marges montre, à l'évidence, que les annotateurs des deux ouvrages étaient deux personnes différentes.

Cet examen, fait à Londres en Août 1995, m'a conduit aux observations suivantes:

1. C'est bien l'exemplaire K 13 qui a été annoté par le roi Henri VIII. On retrouve en effet les mêmes signes dans les autres ouvrages annotés par le roi et signalés par le Professeur Birrell: qu'il s'agisse du *Polyantha* de Nannius Mirabellius, de l'*Enchiridion* de Joh. Groper ou du *De potestate ecclesiastica*

³⁸ Cf. »*La tristesse du Christ*«, éd. C. Marc'Hadour, Henri Gibaud, Paris 1990, p. 2-3.

³⁹ Cf. *Collected Works*, vol. 13, Yale, 1976 *Treatise on the Passion*, Introd. p. xxxviii.

A₁

tria gna.
despiciētū
scz hūza

A₂A₃

Iohan. 8
primū
gratus

A₄

Mar. 7

1. Tim. 4

cor
poetor

sculet Christi? Hory autē qui euangeliū despice
re uident, tria gna sunt. Alij quippe ne audire qui
dem uolūt diuinos, qui in ecclesia recitant sermos
nes. Alij autē audiunt, sed quæ præcipiūtur, ea ex
qui aspernantur. alij uero magis temerario ausu
ita audiunt, ut ea e contrario arguere præsumāt,
& ueritatis uerba, quæ non intelligunt, peruerte
re aliquo modo conātur. De primis conqueritur
dominus, ad eosdem dicens: Quare loquelam me-
am non cognoscitis? quia non potestis audire ser-
monem meum. Et ut ostēderet eos, qui audire di-
uina dedignant, ex parte diaboli esse: Qui ex deo
est (inquit) ŷba dei audit, propterea uos non audi-
tis, q̄a ex deo nō estis. Hi ergo & surdi sunt et mu-
ti, cum nec aures accommodent ecclesiæ doctorib⁹,
nec quicq̄ tale aliq̄n loquant. Qui nisi cōuersi po-
stremo sese offerant Christo, ita ut ipse digito tā-
gat eorū aurē, & saliuā palatum, nunq̄ sanitatem
consequenti, sp̄ ad ea quæ salutis sunt, surdi et mu-
ti erūt: atq̄ ut ita etiā ad malum sicut ad bonum
surdi & muti forent, sed ut deterius peccēt, & læs-
uam aurē habent qua ea quæ carnis sunt, audis-
sime audiant, & sinistrā linguam, qua uel nugæ
garriant, uel alios infamēt, uel p̄ximo maledicāt.
Quod nisi tandē ad Ch̄m adducti se pmiserint, q̄
labefacta solo ŷbo instaurat, q̄s eos curare pote-
rit. De istis (ut reor) prophetauit Ap̄ls, cū diceret:
Sanā doctrinā nō sustinebūt, sed ad sua desideria
coaceruabūt sibi magistros prurientes auribus, &
a ueritate quidē auditū auertēt, ad fabulas autē cō-
uerterent. Sunt q̄ppe in his plurimi, q̄ pudēdis gēti-
lium poetarū cātibus tota die operā impendūt, &
ne horā quidē diuinā in ecclesia recitationū uas

Et os cōprimis ne loquaris. Cū surdo igitur et
 to a domino posse remedium. Ille huiusmodi
 ruminis aures digito tetigit, & salua lingua
 is qui utroq; malo affectus fuerat, utroq; libera
 abijt. Statim enim (ut Marcus ait) a pertze sum
 res eius, & solutum est uinculum lingue eius, &
 quebatur recte. Postremo quibuscunq; uisus
 ruptus uiuus, ita ut mortuus sis cum uiuas, qu
 tum potes ad illum qui uiuificat mortuos, te uo
 te. Nā & mortui audient uocē filij dei; & qui
 erint, uiuent modo ne tardes tibi iā in morte p
 to querere salutē, dum inueniri potest. Fugit
 pus, dicit aduertat extremus; atq; hic forsasse cr
 nus ē aut hodiernus? & tu tibi tutū putas diffi
 turpia uitæ correctionē noli tuēre cōsidere, q
 atari cōmunis est mors. Nec prosperæ ualēt
 crede. Quidam dum ridet, dum iocantur, dum
 alijs colloquuntur, repente concidere, Pelle igit
 moras omēs, & prauas cupidines de pectore pu
 ijcere festina; argue de spelunca latronū fac dom
 oratiōis, in qua habitare dignetur Christus. H
 pacto qui nunc nouissimus es apud deum, iam
 ter primos cōputaberis. In nouissimis erant Ma
 thæus, Zachæus, latro: sed cōuersi ad dominum
 primi facti sunt. Mattheus reliquit teloneum,
 iū apostolus. Zachæus auariciam largitate mu
 uit, & salus facta est domui eius, cū Christū sus
 pisset hospitio: Latronē aliena p uim rapuisse p
 nituit, & saluorū se cōmendans, meruit de cruce
 transferri in paradysum. Audi Christum clama
 tem: Venite ad me omēs qui laboratis & onera
 estis, & ego reficiam uos. Hinc tu tandem ad u
 canem conuersus, dic iniquitates mex superge

Mar. 7.

Iohan. 10.

B4

quo pathe
nouissim
Et ut prim
apud deū.

Matth. 11.

Plal. 37.

in fine caput meum, & sicut onus graue graua
 te lunc sup me. Tunc ille occurrens tibi, procius
 te omni falce liberabit, & expeditum ad se trah
 te incipiet: ut qui flagitijs coopertus mergebaris
 in profundum, iam his qmibus emundatus alio
 sis in caelum.

De auersis a deo. Cap. XI.

ET cum tanta felicitas sit corp, qui ad deū cō
 uertit mores suos corrigunt, nō ambigimus
 que grandem esse miserā illorū qui obdu
 rascunt. Prædica, argue, obsecra, increpa opportu
 ne impotente. Nihil proficit, cū in spūis, quæ se
 mentem uerbi dei præfocāt, seminatur super ia
 quē, ubi semen radices agere non ualens, arefcit
 nel in uita, ubi concitatur & areritur. Corā pra
 in assuetudine corruptis hominibus, quoties de q
 deo, de scis, de uitæ honestate incidit sermo, cor
 rugant uires, contrahunt frontem, os distorquē
 murum auertunt, & tacitū etiā dicere uideat, Du
 rum est hic sermo. Quis potest eum audire? Tales Ioh
 quis pharisei illi ac legis periti, quorum scelera cū
 rugneret dominus, cooperunt (ut Lucas ait) graui
 ut salubere, & os eius opprimere. De qbus in Io
 hane conuenit saluator, & ait: Non potestis au
 dire sermonē meum, Denega igitur aure carene,
 q bona pūlane, adicit Matheus ille, cum a Petro
 uis accepisset. Is tamē adduci ad Iesum ut cu
 rator sustinuit. Isti uero pernicacius auditiū ob
 tuncesse uidentur, ut aspis, ne intelligant uocem fa
 plenox iocancantia. Quod si ultra eis pcepta salu
 ty inegerere perseverauerit, indignatur, & iā in cō
 tumā protumunt. Totus in peccatis uatæ, &
 Ioh. 8.

Mos illorū
B1
 q praua
 B1
 Luc. 11.
 Ioh. 8.
 qui Mel
 choy sum
 B2
 les sunt
 B2
 Plal. 37.
 B3
 Ioh. 8.

Document B: Notes manuscrites de Thomas More (?)
(B. L. 843 K 14)

Livre VII. Chap 18: *De patientia Job et quare bonis accidunt mala.*

- (596) 1. 1: Quomodo multitudo tempestatum superatur.
(597) 1. 9: Quid Job omnibus miseriis oneratus sustentarit.
Cur peccator punitur.
(597) (fin): Quid male cedit prosperitas.

Livre VII. Chap. 19: *De patientia martyrii.*

- (598) 1. 12: Quod constantes erant martyres.
(599) 1. 1: Fidelis militiae insignia.
1. 12: In adversarii sententia concedere quod.
1. 18: Patientia martyrum conjuncta charitate.
(600) 1. 4: Cui Deus peccata non ignoscit.
Quomodo ad martyrii gloriam pervenitur.
(fin): quo crevit Ecclesia
Beata mors.
(601) 1. 17: Patientia fidei.
1. 23: Tribulatio patientiam operat.
(fin): Quis gaudent et glorientur.

Livre VII. Chap. 20: *Exhortatio ad patientiam martyrii.*

- (602) 1. 5: Quomodo milites Christi militent.
(bas): animam possidere quod sit.
(603) 1. 1: Quando beati sumus.

4
 1^{re} Benedictus deus et p[ater]
 D₁ christi qui secundum
 D₁ suam regenerauit nos in
 D₂ per resurrectione Iesu christi ex mortuis
 D₂ in hereditate incorruptibile et incontaminata
 D₃ et immarcescibile conseruata in celis
 In uobis qui in uirtute dei custodimini
 per fide in salute in salute parata reuelari
 D₃ in tempore nouissimo. In quo exultabitis
 modicum nunc si oportet constriuari in
 uarijs tentationibus ut probatio uestrae
 fidei multo preciosior sit auro quod per
 igne probatur / inueniatur in laude
 et gloria et honore in reuelatione Iesu
 christi quem qui non uideritis diligitis



Benedictus deus et p[ater] domini nostri Iesu] christi qui secundum
 m[iseri]cordiam] suam regenerauit nos in [spem uiuam] per re-
 surrectionem Iesu christi ex mortuis in hereditatem incorruptibilem
 et incontaminatam et immarcescibilem conseruatam in celis In
 uobis qui in uirtute dei custodimini per fidem in salutem in salutem
 paratam reuelari in tempore nouissimo. In quo exultabitis modicum
 nunc si oportet constriuari in uarijs tentationibus ut probatio uestrae
 fidei multo preciosior sit auro quod per ignem probatur / inueniatur
 in laudem et gloriam et honorem in reuelatione Iesu christi quem
 quum non uideritis diligitis

d'Augustinus Triumphus: même dessin pour dessiner la main (dessin grossier avec l'index pointé sur le passage à souligner et pouce non dessiné). Au contraire, l'exemplaire K 14 offre, pour la main et l'index, un dessin tout différent: le pouce est dessiné avec soin, et le dessin de la manche entoure exactement le poignet.

De même, les écritures sont sensiblement différentes. Celle du roi est plus large, droite, et certaines lettres sont très anguleuses (ainsi, les »r«). Par contre, le K 14 présente une écriture très soignée: les lettres sont régulières et légèrement penchées. Et pour être plus précis, les »r« sont un simple trait surmonté d'une boucle.⁴⁰

Mais si les écritures permettent d'affirmer qu'il s'agit bien de deux personnes différentes, l'importance des annotations les différencie plus radicalement encore. Chez Henri VIII, les annotations se limitent à un petit nombre de chapitres. Au contraire, l'exemplaire K 14 est très largement annoté, et ces annotations concernent non seulement l'*Evangelistarium*, mais aussi le *Libellus de fide* de Méginhard.

Mais ce qui différencie le plus profondément les deux sortes d'annotations, c'est surtout leur inspiration. Dans le K 13, le roi se limite très souvent à une indication sommaire indiquant la teneur du texte, de caractère très technique. Ou, s'il y a approbation, on peut lire »Bene«, ou »pulchre dictum«. A feuilletter les autres ouvrages, annotés par le roi, on se rend compte qu'il était très préoccupé par la question de l'indissolubilité du mariage, et surtout de la puissance pontificale: notations personnelles, et j'ajouterais politiques.⁴¹

Les annotations du K 14 sont d'une tout autre nature.

Sans doute beaucoup résumant la pensée de Marulic, mais combien sont des méditations sur la parole de Dieu, sur l'attitude du chrétien, et même, pour certaines, une véritable préparation au martyre.⁴² Et on peut légitimement se demander qui est l'auteur de ces notes, si profondes, si émouvantes?

Leur lecture donne quelques indications précieuses. Il peut s'agir d'un chrétien resté fidèle à l'Eglise de Rome, car le livre de Marulic est utilisé avec sympathie, comme livre de méditation. D'autre part, la nature même des annotations montre qu'il s'agit d'un fidèle d'une profonde piété. Et si l'on songe que les 600 pages de ce livre ont été annotées en presque totalité, on peut penser que l'auteur disposait de beaucoup de temps, ce qui fait penser à un prisonnier.

Enfin, l'examen de l'écriture, la forme des lettres, confirmeraient l'hypothèse que ces notes pourraient être de la main de cet illustre prisonnier et martyr que fut

⁴⁰ Les documents A et B permettent de comparer la forme des »r« chez Henri VIII (A 1 : tria; A 2 : scriptura; A 3 : primum) et chez More (B 1 : praua; B 2 : corrupti). De même le dessin de la main chez Henri VIII (A 4) et chez More (B 4; colonne de gauche).

⁴¹ Cf. en particulier dans le *Polyantha*, sub verbum »votum« p. 435 »in malis promissis, rescide fidem«. Et dans l'*Augustinus Triumphus*, Quest. 53 De dispensatione, 193 V^o (à propos du pape).

⁴² Voir Document C: Notes marginales sur les chapitres 18 et 19 et 20 du Livre VII de l'*Evangelistarium* consacrés à la vertu de »patientia«.

Thomas More. Il suffit en effet de comparer les notes marginales du K 14 avec n'importe quelle page de ce modèle de l'écriture de More qu'est le manuscrit de Valence: la parenté des écritures est troublante.⁴³

* * *

L'évocation de ces deux nouveaux témoins du rayonnement de l'oeuvre de Marulic dans l'Angleterre de Henri VIII ne met pas un terme à notre enquête.

Comment imaginer que des lecteurs aussi prestigieux de l'oeuvre de Marulic que furent un Henri VIII ou un Thomas More aient été les seuls à tirer parti de ces livres que furent l'*Institutio bene vivendi per exempla sanctorum* ou l'*Evangelistarium*? Et cela d'autant plus que des questions fondamentales, telles l'existence du Purgatoire, ou le sacrement du corps du Christ ont fait l'objet de traités savants ou de controverses chez un John Fisher, et plus tard chez un Clichtove, un Jean Garet ou un William Allen, pour n'en citer que quelques-uns.⁴⁴

Il reste d'autre part à étudier systématiquement les nombreuses annotations marginales qui émaillent les oeuvres de Marulic en Angleterre: d'abord celles du roi Henri VIII, auxquelles on associera celles qui se trouvent dans les autres livres annotés par le roi et signalées par le Professeur Birrell; celles de l'exemplaire K 14, qui confrontées aux autres livres annotés par Thomas More, apporteront peut-être une réponse définitive; celles aussi des autres récusants: elles peuvent apporter, pour l'histoire de la survie du catholicisme romain en Angleterre, de nouveaux documents qui éclaireront cette période agitée et douloureuse que fut aussi le règne des Tudors.

⁴³ Les documents B et D permettent de comparer les écritures du K 14 et du manuscrit de Valence : Dans le K 11 : les »r« de praua et corrupti (B 1); les »s« de similes et sunt (B 2); les »ss« de »dissimiles« (B 3); dans le manuscrit de Valence: les »s« de secundum et sua (D 1); les »r« de »resurrectione et incorruptibilem (D 2); le groupe »ss« de »novissimo« (D 3).

⁴⁴ Clichtove: *Antilutherus*, Paris, 1524; Jean Garet, *De la vraye présence...* Paris, 1599; William Allen: *A Defense... of the Catholic Doctrine Touching Purgatory*, Antwerp, 1565. Cf. *Colloquia Maruliana IV*, Split 1995, p. 49-72.

Charles Bén 

HENRIK VIII. I THOMAS MORE, MARULIĆEVI  ITATELJI

Kada sam prošle godine, pro itavši knjigu prof. Birrella *English Monarchs and their Books*, iznio kako je moguće da se kralj Henrik VIII. koristio *Evandelistarom* u svom djelu *Assertio septem sacramentorum*, nisam ni slutio kamo će me odvesti proučavanje kraljeva duga Maruliću.

Pro itavši *Assertio* u nedavno objavljenu izdanju P. Fraenkela, u kojemu se izrijeком spominje i Marulić, našao sam, mislim, potvrdu za tu pretpostavku koju je već bio iznio g. Fraenkel. Uistinu, pet poglavlja posvećenih sakramentima pokajanja, euharistije i braka donose iste biblijske referencije koje navodi Marulić, i to, kad je riječ o sakramentu pokajanja, istim redom kao u Marulića.

Je li Thomas More poznao Marulićevo djelo? Teško je zamisliti da bi mu ostalo nepoznato, kad mu je kralj posvećivao toliku pozornost: zna se da je More bio Henrikov bliski prijatelj. No ne bih se bio dao na proučavanje Moreova duga Maruliću da me na to nije navela studija oca C. Marc'Hadoura, izdavača Moreova djela *The Supplication of the Souls*. To je djelo More napisao hoteći obraniti tezu o postojanju čistilišta i opravdanosti molitvi za umrle, a kao odgovor na vrlo žestoku knjižicu Simona Fisha.

Usporedbom Marulićeva poglavlja *O čistilištu (Institucija V, 11)* i drugog dijela Moreove knjige *The Supplication of the Souls*, ustanovio sam iznenađujuće sličnosti. Svih sedam to aka što ih razrađuje Marulić preuzete su istim redom u Morea. To su: 1. svetopisamski dokazi, 2. razumski dokazi, 3. dokazi preko pojava pokojnika, 4. molitve za umrle pomažu pokojnicima koji se pojavljuju, 5. korisnost molitava potvrđuje Knjiga o Makabejcima, 6. muke u čistilištu, 7. izvori utjehe u čistilištu. Moreovi dodaci beziznimno se uklapaju u Marulićevo shemu, a služe aktualizaciji njegovih djela (polemika protiv reformista).

The Dialogue of Comfort, što ga je More napisao u zatvoru prije pogubljenja, pruža nam još veće osnove za usporedbu. Poticaj da proučim to djelo dugujem jednom članku Howarda B. Nordlanda (*Moreana*, veljača 1987.). Nordland je istaknuo da knjiga ima tri dijela: *vjera, nada i ljubav*, te pokušao naći moguće Moreove uzore. Povezao sam to s činjenicom da su *Evandelistar*, a i *Institucija*, usredoto eni na te tri bogoslovne kreposti. Usporedbom sam utvrdio da se *Dialogue* u rasporedu do detalja poklapa s *Institucijom*, uz neke elemente preuzete iz *Evandelistara*. Tako se u *The Dialogue of Comfort* nalazi: 1. uvod o nedostatnosti anti ke filozofije, 2. uloga vjere, 3. uloga nade, 4. uloga ljubavi, 5. razmišljanje o trpnji u progonima i mu eništvu, 6. razmišljanje o kaznama u paklu, 7. razmišljanje o slavi izabranih, 8. razmišljanje o Kristovoj mucij. To no je takav slijed obradbe u *Instituciji*, uz napomene da 12 poglavlja o trpnji mu eništva pokazuju izrazitije odjeke istih poglavlja iz *Evandelistara*, te da u završnom razmišljanju odjekuje *Carmen de doctrina*, koja je u Marulića završno razmišljanje *Institucije*.

British Museum  uva dva primjerka *Evandelistara* s ispisanim marginalnim zabilješkama. Usporedbom rukopisa ustanovio sam da je jedan od njih (843 K 13) pripadao Henrik VIII. i da su posrijedi njegove vlastoru ne napomene. No tko je

ispisao margine drugoga primjerka (843 K 14)? Ispitivanje sadržaja i položaja vrlo obilnih zabilješki (usredotočenih na temu priprave za mučeništvo), godina izdanja (1529), oblik slova — sve to ukazuje na mogućnost da je posrijedi ruka Thomasa Morea. Ova pretpostavka svakako zaslužuje dalje istraživanje.